



APPEL A COTISATION 2025

– Chèque au nom de l'association à adresser à la mairie
(attestation fiscale sur demande)

MEMBRE ACTIF : 20€ MEMBRE BIENFAITEUR: au-dessus de 20€

Nom et Prénom :

Adresse :

Email :

L'association étant reconnue d'utilité publique, l'attestation fiscale permet une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable) et pour les entreprises elle permet une réduction d'impôt de 60% du don (dans la limite de 5°/° du chiffre d'affaires) .

Contact : Mairie – 76119 Varengeville sur Mer
www.amiseglisevarengeville.com - contact@amiseglisevarengeville.com